



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 septembre 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 6 septembre 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 5), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 20 incluse et à compter de la question n° 58), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question n° 65 incluse), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question n° 24 incluse et à compter de la question n° 66), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question 67 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 24 jusqu'à la question n° 65 incluse), M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 65 incluse), M. Michel OMOURI (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Sophie PESEUX (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Mina SEBBAH (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 65 incluse).

Secrétaire :

M. Patrick BONTEMPS.

Absents :

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Sorour BARATI-AYMONIER (de la question n° 21 à la question n° 57 incluse), M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question n° 66), M. Abdel GHEZALI, M. Thierry MORTON, M. Dominique SCHAUSS (de la question 25 à la question n° 65 incluse), Mme Ilva SUGNY (pour la question n° 68), M. Pascal BONNET (à compter de la question n° 66), Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 23 incluse et à compter de la question n° 66), M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 66), M. Jacques GROSPERRIN (à compter de la question n° 66), M. Michel OMOURI (à compter de la question n° 66), Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 66), Mme Mina SEBAH (à compter de la question n° 66), Mme Christine WERTHE (à compter de la question n° 66), M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Procurations de vote : Mme Sorour BARATI-AYMONIER à Mme Carine MICHEL (de la question n° 21 à la question n° 57 incluse), M. Patrick BONTEMPS à M. Michel LOYAT (à compter de la question n° 66), M. Abdel GHEZALI à M. BODIN, M. Thierry MORTON à Mme ZEHAF, M. Dominique SCHAUSS à M. Pascal CURIE (de la question n° 25 à la question n° 65 incluse), Mme Ilva SUGNY à Mme Rosa REBRAB (pour la question n° 68), Mme Marie-Laure DALPHIN à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 23 incluse).

OBJET : 55 - Potager et jardin dans mon école - Attribution de subvention

Potager et jardin dans mon école Attribution de subvention

Rapporteur : Mme l'Adjointe VIGNOT

En novembre 2016, Madame la Ministre de l'Environnement et de la Mer lançait l'appel à projet «Potagers et jardins dans les écoles et les collèges» afin de promouvoir les actions de jardinage dans les établissements scolaires situés dans les Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV).

La Ville de Besançon a relayé cet appel à projet dans les écoles, notamment celles répondant à son propre appel à projet «J'agis pour ma planète», dont bon nombre de projets sont relatifs à des créations de jardins pédagogiques.

Trois écoles de la ville ont souhaité déposer un projet dans ce cadre (Ecole de la Grette, Ecole élémentaire des Chaprais, Ecole primaire de Condorcet), et la Ville a rédigé, en leur nom, le dossier de demande de subvention et contractualisé une convention globale avec le Ministère, de façon à leur permettre de concourir dans un délai serré.

En avril, le Ministère nous informait que les 3 projets étaient retenus, en précisant que chaque école pouvait bénéficier d'une aide de 500 €, sous réserve de réalisation de son projet et de justification des dépenses afférentes.

A la demande du Ministère, la Ville de Besançon collectera, d'ici la fin de l'année, les pièces justificatives des dépenses auprès des écoles (dépenses engagées par les coopératives scolaires) et les éléments de bilan (descriptif de l'action, photos, etc.), de façon à les centraliser et à les adresser à la DREAL, pour analyse et ordre de paiement.

Lorsque la Ville recevra la subvention globale de la Caisse des Dépôts et Consignations correspondant à la réalisation des 3 projets, elle reversera une part de la subvention à chaque école, selon son projet.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- autoriser M. le Maire à recueillir et transmettre à la DREAL l'ensemble des bilans et pièces justificatives des trois écoles concourant à cet appel à projet,
- percevoir la subvention versée pour l'exécution de leur projet et leur reverser en fonction de leurs dépenses respectives.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. CHALNOT, Mme ANDRIANTAVY et Mme REBRAB n'ont pas pris part au vote.

Préfecture du Doubs

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 50
Contre : 0
Abstention : 0

Reçu le **29 SEP, 2017**



Contrôle de légalité



Danielle DARD.